



N° D'IMPRIMÉ T 01178491

PROCÈS-VERBAL
DE CONTRÔLE VOLONTAIRE
D'UN VÉHICULE AUTOMOBILE

Securitest

Exemplaire conservé par le centre

TYPE DE CONTRÔLE VOLONTAIRE		DATE DU CONTRÔLE		N° DU PROCÈS-VERBAL	
Contrôle volontaire total		10/10/2025		25000217	
FONCTIONS CONTRÔLÉES		DÉFAILLANCES CONSTATÉES			
Ensemble des points visés par l'annexe 1 de l'arrêté du 18 juin 1991 modifié.		Défaillances majeures : (Soumis à contre-visite en cas de contrôle réglementaire) 4.1.2.a.2. ORIENTATION (FEUX DE CROISEMENT) : L'orientation d'un feu de croisement n'est pas dans les limites prescrites par les exigences AVG , AVD Défaillances mineures : 2.7.1.a.1. RIPAGE : Ripage excessif			
IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE					
N° D'AGRÈMENT : S084T149					
(9)RAISON SOCIALE : SARL VERIFAUTO					
(3) COORDONNÉES : 300 A QUAI DES ENTREPRISES 84660 MAUBEC Tél : 0490768002					
(9) IDENTITÉ DU CONTRÔLEUR					
N° D'AGRÈMENT : 084C1118					
NOM ET PRÉNOM : Non renseignés					
SIGNATURE :					
IDENTIFICATION DU VÉHICULE					
(2) Immatriculation et pays		Date d'immatriculation		Date de 1ère mise en circulation	
HB-421-KE (F)		16/01/2025		16/01/2025	
Marque		Désignation commerciale			
RENAULT		MASTER			
(1) N° dans la série du type (VIN)		(5) Catégorie internationale		Genre	
VF6TDA00673758806		N1		CTTE	
Type / CNIT		Energie			
N10RENTJ26H538		GO			
Document(s) présenté(s)					
Fiche d'identification du véhicule établie par les services de l'Etat en charge de l'immatriculation des véhicules					
KILOMÉTRAGE RELEVÉ					
22567					
MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES					
		AVANT		ARRIERE	
		G	D	G	D
Ripage (-8 à +8 m/km) :		+11.2 m/km			
Dissymétrie suspension (≤ 30%) :		3 %		3 %	
Forces verticales :		1378 daN		904 daN	
Frein de service					
Forces de freinage :		505 daN	511 daN	333 daN	336 daN
Déséquilibre (<20%) :		2 %		1 %	
Forces de freinage (efficacité) :		505 daN	511 daN	333 daN	336 daN
Taux d'efficacité global (≥50 %) : 73 %					
Frein de stationnement Taux d'efficacité (≥18 %) : 18 %					
Émissions à l'échappement					
Opacité des fumées(0.13 m-1)		C1:<0.1 m-1 C2:<0.1 m-1			
Feux de croisement (-3 % à -0.5 %) :		-3.3 %		+2.0 %	